

ORGANISATION DES GARDES ET ASTREINTES - Hôpital Saint-Jacques

Mise à jour au 1er juillet 2005

MEDECINS ①					INTERNES (DES-DIS) / ETUDIANTS ②		Observations
Services	Gardes sur Place	Astreintes de Sécurité	Astreintes opérationnelles	Appels Exceptionnels	Gardes sur Place	Astreintes	
Urgences pédiatriques	1/2 de 18 h 30 à 1 h (*)		1/2 de 1 h à 8 h 30 (*)		1 interne en médecine 1 interne en chirurgie 2 étudiants		(*) samedi AM et dimanche jour : garde
Réanimation Infantile Prématurés Urgences	1 médecin ou à défaut 1 interne	1 astreinte par semaine (*)	1 médecin		1 interne		(*) transport pédiatrique
Anesthésie	1 anesthésiste	1 anesthésiste			1 interne la semaine		
Chirurgie Pédiatrique		1 anesthésiste *	1 chirurgien				* si l'anesthésiste de garde ou d'astreinte d'anesthésie n'est pas compétent en néonatalogie
Dermatologie		1 médecin * 3 nuits/semaine **		X		1 interne ③	* ou 1 Interne ** si désensibilisation
Gynécologie Obstétrique	1 chirurgien				1 interne 1 étudiant		
Maladies Infectieuses		1 médecin				1 interne ③	
Néphrologie			1 médecin		1/2 garde de dialyse 3 fois par semaine	1 interne ③	
Pédiatrie Hémato-Oncologie		1 médecin					
Psychiatrie		1 médecin			1 Interne ③ au SAMU		
Urologie et Andrologie		1 chirurgien (*)	1 chirurgien			1 interne	(*) pour les prélèvements/transplantations
Biochimie Médicale et Gaz du Sang		voir Hôpital J. MINJOZ			1 interne		
E. E. G.				X			
Génétique Histologie B.D.R.				X			
Virologie		1 médecin (*)					(*) astreinte récupérée

① Dans l'hypothèse où la garde de Médecin est assurée par un Interne, celui-ci est rémunéré sur la base du tarif applicable aux Internes

② Dans l'hypothèse où la garde d'Interne est assurée par un Médecin, celui-ci est rémunéré sur la base du tarif applicable aux Internes

③ ou un résident

ORGANISATION DES GARDES ET ASTREINTES - Hôpital Jean MINJOZ

Mise à jour au 1er juillet 2005

MEDECINS ①					INTERNES (DES-DIS) / ETUDIANTS ②		Observations
Services	Gardes sur Place	Astreintes de Sécurité	Astreintes Opérationnelles	Appels Exceptionnels	Gardes sur Place	Astreintes	
S.A.M.U. / S.M.U.R. et Service de porte	1 Médecin (accueil) 2 Médecins (Régulation) 1 Médecin (SAMU 1 SMUR) 1 Médecin (SAMU 2 SMUR)				2 internes (*) [ou 1 interne de spé. méd. + 1 résident ou 2 résidents si l'un est affecté au SAMU] et 2 Etudiants (**)		(*) Sp. médicales, santé publ. ou Méd. du Travail ④ (**) 1 garde au SAMU 1 garde aux blocs
Anesthésiologie	1 anesthésiste	1 anesthésiste (*)			1 interne		(*) pour les greffes hépatiques
Réanimation Chirurgicale	1 anesthésiste				1 interne (week end)		
Réanimation Médicale	1 anesthésiste				1 interne		
Cardiologie	1 médecin ou à défaut 1 interne (réanimation)	1 médecin (hospitalisations) 1 médecin (*) (salle de cathétérisme)			1 étudiant		(*) Si l'astreinte ne peut être assurée par le médecin d'astreinte générale
Chirurgie Thoracique et Cardio-Vasculaire	1 chirurgien (ou 1 interne) ou anesthésiste la semaine (*)	1 chirurgien + 1 anesthésiste				1 interne	(*) Selon le programme opératoire
Chirurgie Vasculaire			1 chirurgien		1 interne 1 sem./2	1 interne 1 sem./2	L'astreinte et la garde d'interne sont prises alternativement par l'un ou l'autre des deux services
Chirurgie Viscérale et Digestive			1 chirurgien		1 interne 1 sem./2	1 interne 1 sem./2	
Chirurgie Orthopédique Traumatologique et Plastique	1 chirurgien	1 chirurgien (*)			1 interne (2 étudiants)		(*) pour la microchirurgie et la chirurgie de la main
Diabétologie Endocrinologie				X		1 interne de jour le week end	
Hématologie		1 médecin			1 interne ③		
Hépatologie Gastroentérologie		1 médecin (*) 1 médecin			1 interne ③		(*) Greffes
Médecine Interne		1 médecin W.E de jour (*)		X			(*) ou 1 interne
Gériatrie		1 médecin W.E de jour (*)					(*) ou 1 interne doublé par un médecin (à 2ème ligne récupérée)
Médecine Physique Réadaptation		1 médecin (semaine)		X (WE)			

MEDECINS ①					INTERNES (DES-DIS) / ETUDIANTS ②		Observations
Services	Gardes sur Place	Astreintes de Sécurité	Astreintes Opérationnelles	Appels Exceptionnels	Gardes sur Place	Astreintes	
Neurologie		1 médecin			1 interne ③ 1 étudiant		
Neuro-Chirurgie			1 chirurgien			1 interne ③	
Ophthalmologie		1 chirurgien				1 interne	
O.R.L. Audiophonologie		1 chirurgien				1 interne	
Pneumologie		1 médecin			1 interne ③ 3 nuits/semaine (*)	1 interne ③	(*) garde de polysomnographie
Radiologie A et C			1 médecin		1 Interne		
Radiologie B		1 médecin			1 interne		Dans l'attente d'une mutualisation avec le autres services de radiologie
Radiothérapie		1 médecin				1 interne ③	
Rhumatologie				X		1 interne W.E de jour ③	
Soins Palliatifs Douleur PASS				X			
Stomatologie Chirurgie Maxillo-Faciale		1 chirurgien				1 interne	
Anatomie Pathologique		1 médecin W.E. (*)					(*) Astreinte récupérée
Bactériologie	1 médecin ou pharmacien (samedi AM + dimanche matin) (*)	1 médecin ou pharmacien la semaine					(*) Garde récupérée
Biochimie Médicale Gaz du Sang		1 Biologiste pour les deux hôpitaux					
C.A.M.S.P.		1 Pharmacien (*)					(*) Astreinte récupérée
Pharmacie		1 Pharmacien (*)			1 interne		(*) Astreinte récupérée
Pharmacologie Clinique		1 médecin le dimanche matin (*)					(*) Astreinte récupérée

① Dans l'hypothèse où la garde de Médecin est assurée par un Interne, celui-ci est rémunéré sur la base du tarif applicable aux Internes

② Dans l'hypothèse où la garde d'Interne est assurée par un Médecin, celui-ci est rémunéré sur la base du tarif applicable aux Internes

③ ou un résident

④ Les Internes de Santé Publique et d'Anatomo-Pathologie ne prennent la garde qu'avec un Interne de spécialité médicale

Horaires des gardes et astreintes :

Semaine : Nuit : de 18 h 30 à 8 h 30

Week end : Jour : samedi de 12 h à 18 h 30 et dimanche de 8 h 30 à 18 h 30

Nuit : de 18 h 30 à 8 h 30